

Présentation

Plus les élèves suivent un niveau de formation élevé, plus la proportion de ceux dont la personne responsable est professeur ou instituteur est importante [1]. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Les enfants d'ouvriers, de chômeurs n'ayant jamais travaillé ou de personnes sans activité sont en revanche surreprésentés dans le second cycle professionnel.

Alors que, dans l'ensemble des établissements du second degré publics et privés sous contrat, plus d'un enfant sur trois est issu d'une famille dont la personne responsable de l'élève est ouvrier ou sans activité (34,5 %), cette proportion s'élève à sept enfants sur dix en enseignement adapté (70,7 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (28,6 % et 13,2 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (6,4 %).

Les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. Pour les formations du second degré, cette surreprésentation atteint 13 points. Si la structure sociale des établissements privés sous contrat est d'une façon générale tirée vers le haut, elle se démarque de celle des établissements publics avant tout sur l'accueil des enfants des catégories sociales extrêmes : sur-représentation des élèves d'origine sociale très favorisée (32 % de filles et fils de chefs d'entreprise, de cadres et professions intellectuelles supérieures, d'instituteurs, contre 19,2 % dans le secteur public), sous-représentation des élèves issus des catégories sociales défavorisées (22,9 % d'enfants d'ouvriers, de chômeurs n'ayant jamais exercé, de personnes sans activité, cette proportion s'élevant à 39,3% dans les établissements publics).

Définitions

■ **Les catégories socioprofessionnelles (CS) sont celles de la personne responsable de l'élève :**

- agriculteur : agriculteur exploitant ;
- artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise ;
- profession intermédiaire : instituteur et assimilé, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise ;
- employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers ;
- ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole ;
- retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus ;
- chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

On notera que, les personnes responsables des élèves étant souvent les pères, les CS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante ou employée apparaissent ici sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente (cadre, ouvrier,...).

■ **Regroupements des catégories socioprofessionnelles en quatre postes :**

- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ.

[1] Élèves du second degré selon la catégorie sociale de la personne responsable de l'élève en 2006-2007 (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat, y compris EREA)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)	Employés
1 ^{er} cycle général	2,3	9,4	16,4	14,2	3,4	17,6
1 ^{er} cycle technologique et préprofessionnel	2,0	6,2	8,7	9,5	1,6	15,9
SEGPA	1,3	4,5	1,7	5,6	0,3	13,7
Total 1^{er} cycle	2,3	9,2	15,9	13,9	3,3	17,4
Seconde générale et technologique	2,1	9,6	23,2	16,7	5,0	17,1
1 ^{re} et terminale générales	2,3	9,4	28,6	17,0	6,7	15,2
1 ^{re} et terminale technologiques	2,1	9,5	13,2	16,9	2,4	19,9
2nd cycle général et technologique	2,2	9,5	23,3	16,9	5,2	16,9
CAP	1,3	6,4	4,3	9,3	0,9	17,2
BEP	1,6	8,1	5,9	12,1	1,0	19,3
Bac pro, BMA	1,8	8,1	6,4	12,9	1,1	19,3
MC et divers niveaux IV et V	1,9	7,3	6,3	12,7	1,4	18,4
2nd cycle professionnel et assimilé (5)	1,6	7,9	5,8	12,0	1,0	19,1
Ensemble	2,2	9,1	16,7	14,5	3,5	17,5

	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Part des origines sociales connues en % (4)	Effectifs Pu + Pr sous-contrat
1 ^{er} cycle général	25,9	1,4	9,5	100,0	97,3	3 082 680
1 ^{er} cycle technologique et préprofessionnel	33,0	2,7	20,3	100,0	90,8	10 391
SEGPA	42,3	2,5	28,0	100,0	91,0	106 597
Total 1^{er} cycle	26,4	1,4	10,1	100,0	97,0	3 199 668
Seconde générale et technologique	18,4	2,0	5,9	100,0	98,0	523 547
1 ^{re} et terminale générales	13,8	2,2	4,7	100,0	98,2	631 164
1 ^{re} et terminale technologiques	25,1	3,2	7,7	100,0	97,1	328 304
2nd cycle général et technologique	17,9	2,3	5,8	100,0	97,9	1 483 015
CAP	35,9	3,7	21,0	100,0	92,2	85 470
BEP	34,9	3,4	13,7	100,0	95,5	418 695
Bac pro, BMA	33,9	4,5	12,0	100,0	95,4	192 067
MC et divers niveaux IV et V	31,0	3,8	17,2	100,0	89,8	8 286
2nd cycle professionnel et assimilé (5)	34,7	3,7	14,1	100,0	95,0	704 518
Ensemble	25,1	2,0	9,4	100,0	97,0	5 387 201

(1) Non compris professeurs. (2) Non compris instituteurs. (3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles. (4) Le complément à 100 % de la part des PCS connues regroupe les élèves dont la PCS du responsable est non renseignée dans le système d'information SCOLARITÉ. On ne prend pas en compte les élèves des établissements privés hors contrat pour lesquels l'information n'est quasiment pas recueillie. (5) Second cycle professionnel et assimilé : y compris divers niveaux IV et V (formations complémentaires et préparations diverses)

[2] Élèves du second degré selon la CS regroupée (1) de la personne responsable de l'élève en 2006-2007 (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé sous contrat, y compris EREA)

	Secteur public					Secteur privé sous contrat					Surreprésentation des origines sociales favorisées (A,B) dans le secteur privé sous contrat
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	
1 ^{er} cycle général	18,5	14,5	26,9	40,1	100,0	32,0	14,6	30,9	22,6	100,0	13,5
Autre 1 ^{er} cycle techno y compris CPA, CLIPA	9,7	9,3	22,9	58,1	100,0	19,6	13,2	28,5	38,7	100,0	13,8
SEGPA	2,1	5,6	18,9	73,4	100,0	6,9	8,7	31,2	53,3	100,0	7,9
Total 1^{er} cycle	17,9	14,1	26,6	41,4	100,0	31,8	14,5	30,9	22,8	100,0	14,3
2 nd générale et technologique	27,3	17,7	26,8	28,2	100,0	42,5	15,5	27,3	14,7	100,0	13,0
1 ^{re} et terminale générales	35,1	18,5	24,7	21,7	100,0	47,8	15,2	24,7	12,3	100,0	9,4
1 ^{re} et terminale technologiques	15,5	17,5	29,4	37,7	100,0	24,1	17,7	33,3	24,9	100,0	8,8
Total 2nd cycle général et techno.	28,0	18,0	26,5	27,6	100,0	41,0	15,8	27,4	15,8	100,0	10,8
CAP	4,6	8,7	23,0	63,7	100,0	10,6	13,7	31,6	44,2	100,0	11,0
BEP	6,2	11,8	27,1	54,9	100,0	13,8	15,3	33,1	37,7	100,0	11,1
Bac pro, BMA	7,2	13,1	27,5	52,3	100,0	13,2	15,0	32,5	39,4	100,0	7,9
MC et divers niveaux IV et V	8,0	13,2	25,8	53,0	100,0	10,3	13,5	30,5	45,6	100,0	2,7
Total 2nd cycle pro et assimilé	6,3	11,8	26,7	55,2	100,0	13,2	15,0	32,7	39,0	100,0	10,2
Total 2nd degré	19,2	14,9	26,6	39,3	100,0	32,0	15,0	30,2	22,9	100,0	12,9

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre.

Lecture - 41,4 % des élèves du premier cycle scolarisés dans le secteur public sont issus d'une catégorie sociale favorisée.